



multifunctional Farming for the sustainability of European Agricultural Landscapes

Project N°: 2016-1-SK01-KA202-022502

INFORMATION POUR DES PERSONNES CONCERNÉES

Conformément à l'article 13 (1) et (2) du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL (ciaprès dénommée "Règlement UE")

Responsable:

Technical University in Zvolen

Adresse: T. G. Masaryka 24, 960 53 Zvolen

Reg. No: 00 397 440

Department of Landscape Planning and Design

Phone: +421 45 5206664

Fax: +421 45 5206279

Mail: slamova@tuzvo.sk

Délégué à la protection des données: dpo@tuzvo.sk

La finalité du traitement des données personnelles:

Exécution des projets ERASMUS KA2+ FEAL n° 2016-1-SK01-KA202-022502

<http://cs.feal-future.org>

La base légale du traitement des données (y compris d'une description de la base légale):

Loi n° 131/2002 Coll. sur l'enseignement supérieur et sur la modification de certaines lois, telle que modifiée (projets scientifiques et éducatifs internationaux)

l'intérêt légitime, si la base juridique pour le traitement des données:

Pour sensibilisation à l'université et promouvoir l'université technique à Zvolen dans manière positive entre le public et autour du monde.

Catégorie des données personnelles:

nom complet, la date de naissance, le sexe, photographie, email

Les destinataires ou les catégories de destinataires:

employés, étudiants, participants aux projets, membres du public

Durée pour pour lesquels données personnelles sera enregistrée:

Pendant le cycle de vie du projet, du 1.12.2016 au 31.5.2019 et pendant cinq ans à compter de la date du solde du projet, aux fins de l'envoi par courrier électronique de la correspondance entre le consortium du projet et les visiteurs des sites Web.

Si la fourniture de données personnelles est une obligation légale ou contractuelle et si la personne concernée est obligée de fournir les données personnelles et les conséquences éventuelles d'un défaut de communication de telles données:

La fourniture de données personnelles est indispensable pour la réalisation du projet.



Funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union





multifunctional Farming for the sustainability of European Agricultural Landscapes

Project N°: 2016-1-SK01-KA202-022502

Conformément à le RÈGLEMENT UE, les personnes concernées ont le droit de:

- **Accès** aux données personnelles (article 15)
(L'accès ne porte pas atteinte aux droits des autres personnes physiques)
- **Rectification** et réalisation des données personnelles
- **Effacement** de données à caractère personnel - droit à être oublié (article 17)
 - données personnelles publiées
 - données personnelles inutiles
 - données personnelles traitées illégalement
 - données personnelles à des fins de marketing direct
 - données à caractère personnel après le retrait du consentement, en l'absence de toute base légale pour le traitement

Ce droit ne s'applique pas au traitement de données:

 - dans l'exercice de l'autorité publique conférée au responsable du traitement
 - à des fins d'archivage, à des fins scientifiques / statistiques et de recherche historique; pour l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information et pour l'établissement et l'exercice de droits légaux.
- **Limitation** du traitement des données à caractère personnel (article 18)
 - lors de la correction de données incorrectes
 - en attendant de vérifier si les données ont été traitées dans l'exercice de l'autorité publique ou si les motifs légitimes du responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée
 - si la personne concernée s'oppose à l'effacement des données et demande la limitation de traitement à la place
 - si le responsable du traitement n'a plus besoin des données et que la personne concernée en a besoin pour exercer des droits légaux
- **Portabilité** des données à caractère personnel traitées par des moyens automatisés (article 20)
 - lorsque le traitement des données est basé sur le consentement de la personne concernée ou sur un contrat entre le responsable du traitement et la personne concernée
 - ce droit ne s'appliquera pas aux données qui sont traitées dans l'exercice de l'autorité publique dévolue au responsable du traitement
- **Objet du traitement** de données à caractère personnel (article 21)
 - lorsqu'elles sont traitées dans l'intérêt public
 - exercée dans l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement
 - dans l'intérêt légitime du responsable du traitement - si le responsable du traitement continue à les traiter, il doit justifier
 - dans le traitement à des fins de marketing direct - le responsable du traitement suspend immédiatement le traitement

Le responsable du traitement peut restreindre la portée des droits énoncés à l'article 23 du règlement de l'UE si une telle restriction est prévue pour protéger, notamment, les droits de la personne concernée ou d'autres personnes et l'application du droit civil revendications.

La personne concernée a le droit de porter plainte auprès de l'Office de la protection des données à caractère personnel, Hraničná 12, Bratislava, conformément à l'article 13, paragraphe 2, point d), du règlement de l'UE.

La personne concernée déclare avoir pris connaissance de ces informations.

